

**DELATTRE Alain, LEGENDRE Marie et  
SIJPESTEIJN Petra M. (éd.)**  
*Authority and Control in the Countryside:  
From Antiquity to Islam in the Mediterranean  
and Near East (6th-10th Century)*

Leiden-Boston, Brill (*Leiden Studies in Islam  
and Society*, 9)  
2019, XVIII + 594 p.  
ISBN : 978-90-04-38635-8

On ne peut que saluer la parution d'un ouvrage de près de six cents pages visant à apporter des éclairages divers sur un problème qui reste rarement thématisé, bien qu'il existe des travaux pouvant nourrir une telle réflexion: comment l'État contrôlait-il les espaces ruraux, et que pouvait signifier, pour les populations rurales, leur appartenance à l'Empire califal ? Cette question est importante, non seulement parce qu'elle concerne l'écrasante majorité de la population de l'Empire à cette époque, mais aussi parce qu'elle est centrale pour comprendre les structures et le fonctionnement de l'État durant les quatre premiers siècles de l'Islam. Le présent ouvrage apporte des éléments essentiels pour une description institutionnelle de l'État califal. Toutefois, nombre de communications permettent de dépasser une telle approche, dominante dans l'historiographie, en donnant des indications sur ce que peut représenter l'État pour les populations rurales (ce que les éditeurs résument dans le couple coercition/séduction) et sur les relations et pratiques sociales concrètes qui font exister l'État et qui permettent aux groupes dirigeants d'exercer leur influence au-delà des principaux lieux d'implantation du pouvoir arabo-musulman. Sur l'ensemble de ces questions, l'étude des espaces ruraux permet de s'interroger tout particulièrement sur l'ampleur et les limites du contrôle de l'appareil d'État sur les territoires de l'Empire. Si l'Égypte y tient une grande place, du fait d'une richesse documentaire inégalée ailleurs pour ce type de sujet, d'autres espaces sont présents, de la péninsule Ibérique à l'Asie centrale. Outre ces apports historiographiques, on ne peut qu'être sensible à la présentation et à l'analyse précise des sources auxquelles se livrent les auteurs des différents articles: à ce titre, cet ouvrage se recommande par son contenu méthodologique, voire technique, autant que par les résultats qu'il présente. Étant donnée la taille de l'ouvrage, nous ne chercherons pas à présenter l'ensemble des communications et les nombreuses perspectives qu'elles tracent: le lecteur s'en fera une idée suffisante en lisant l'introduction, qui donne une bonne idée du contenu, et le sommaire. À la place, nous proposerons un cadre d'analyse illustré de quelques exemples pour voir ce

que la thématique du contrôle des espaces ruraux peut apporter à la compréhension de l'État califal des premiers siècles, non sans nous autoriser quelques incursions dans les autres espaces traités.

La plupart des articles intègrent une approche de l'État que l'on peut qualifier d'institutionnelle. Magistralement théorisée par Max Weber, elle est, consciemment ou non, au fondement de la plus grande partie de l'historiographie sur ce sujet et reste indispensable<sup>(1)</sup>. Elle consiste à considérer l'État comme une association d'individus organisés en fonction d'un même but: s'approprier collectivement un territoire et le conserver en empêchant son appropriation par d'autres acteurs, intérieurs ou extérieurs, en définissant les normes imposées à l'ensemble de ses habitants et en l'application de celles-ci. Avant de passer à l'Empire de l'Islam, qui occupe la plupart des communications, mentionnons sur ce point l'article de James Howard-Johnston: celui-ci montre dans une synthèse brillante comment l'État byzantin a assuré sa survie entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle face aux razzias et aux tentatives de conquêtes des armées califales en articulant ces différents éléments. Les attaques répétées contre l'Asie mineure conduisirent en effet à repenser l'organisation militaire, désormais fondée sur la militarisation partielle des populations rurales et sur la création de places fortes qui devaient servir de refuge en cas d'incursions et de points d'appuis pour contrôler le territoire. Ce changement alla de pair avec un intérêt accru de la part du pouvoir impérial pour les sociétés paysannes, désormais actrices essentielles de la défense du territoire; cela déboucha sur la promulgation d'une législation beaucoup plus précise concernant les relations entre propriétaires terriens. Ainsi, la survie de l'État passa par un changement profond du peuplement et des structures sociales en Asie mineure. En Égypte, à la même époque, la situation était fort différente. On sait que le nouvel État califal reprit les structures de l'administration byzantine, qui fut progressivement arabisée et islamisée à partir de la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Gesa Schenke, s'appuyant sur un corpus de papyrus des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles provenant du riche monastère d'Apa Apollo à Bawit, montre que l'administration s'appuyait très probablement sur les moines pour collecter l'impôt sur les terres

(1) On consultera de préférence l'édition allemande suivante: M. Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft: die Wirtschaft und die gesellschaftlichen Ordnungen und Mächte. Gemeinschaften*, éd. W. J. Mommsen et H. G. Kippenberg, Tübingen 2001 [Max Weber Gesamtausgabe I, 22-1], car elle présente un texte plus développé que celle sur laquelle sont fondées les traductions françaises et anglaises et permet d'éviter quelques contresens d'interprétation.

appartenant au monastère, y compris celles qu'il louait. Toutefois, les sauf-conduits analysés par Alain Delattre témoignent de la mise en place, à partir de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, d'un dispositif serré de contrôle des déplacements par les autorités, dans lequel étaient sans doute impliqués, pour des trajets sur de faibles distances, des membres de l'élite locale suffisamment reconnus pour pouvoir produire des lettres de protection. Avec l'alourdissement de la pression fiscale, la nécessité de protéger les revenus de l'État conduisit à l'édition de nouvelles règles de circulation visant à éviter que des contribuables ne fuient l'impôt. Il n'en reste pas moins que, pendant plusieurs décennies, la classe dirigeante du nouvel Empire semble s'être assez peu occupée de définir des normes précises pour assurer le bon fonctionnement des sociétés qu'elle dominait: ainsi, comme le montre Petra Sijpesteijn, les grands propriétaires chrétiens et les évêques conservèrent longtemps la capacité à emprisonner des individus pour assurer l'application de leurs décisions judiciaires ou le paiement de leurs rentes, et ce n'est qu'au cours du VIII<sup>e</sup> siècle que les administrateurs arabes acquirent progressivement un monopole sur le système carcéral. Jusque-là, le corpus normatif édicté par l'État resta relativement peu développé pour les populations non musulmanes, tourné essentiellement vers le paiement des impôts et la livraison des marchandises et des travailleurs réquisitionnés.

Cette situation de relative autonomie des populations soumises, qui dura au moins quelques décennies, pourrait conduire à se demander dans quelle mesure celles-ci étaient conscientes d'appartenir à un nouvel ensemble impérial gouverné par le calife et, au niveau régional, par ses gouverneurs. Plusieurs contributions donnent une idée des voies par lesquelles elles pouvaient être confrontées à l'État. Une série d'articles met en évidence les relations entre les changements politiques d'une part, et la transformation de certaines sociétés rurales et des structures d'occupation du sol d'autre part. Ainsi, Javier Martínez Jiménez suggère que, dans la région de Reccopolis, près de la ville actuelle de Madrid, la disparition des villas aristocratiques entre le milieu du V<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup> siècle et l'apparition subséquente de villages de petits propriétaires terriens doit probablement être mise en corrélation avec la conquête de la péninsule Ibérique par les Wisigoths et la constitution d'une nouvelle aristocratie romano-gothique, fondée sur le service de l'État et non plus sur la richesse terrienne. De même, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, le départ des troupes berbères à la suite des guerres civiles qui agitèrent l'émirat omeyyade et les raids menés depuis le royaume chrétien des Asturies conduisirent à un déclin du réseau de villages

et des quelques villes subsistantes qui avaient profité, durant la période précédente, de la proximité avec la capitale du royaume wisigoth : la région se transforma en une zone frontière moins densément peuplée et structurée par des places fortes. Dans ce cas, il est difficile de penser que les populations affectées par ces transformations n'aient pas eu conscience d'être passées sous la domination d'un nouvel État et d'en subir les conséquences géopolitiques. Des influences semblables de la situation politique, ou du moins des injonctions étatiques, sur l'occupation du sol peuvent être suspectées dans le cas des territoires de la Syrie du Nord dont les données archéologiques sont étudiées avec soin par Marion Rivoal et Marie-Odile Rousset; malheureusement, dans ce cas, les corrélations sont plus difficiles à établir et l'on manque de documents externes. Au quotidien, toutefois, ce sont surtout l'activité d'agents étatiques et l'installation de populations musulmanes qui doivent avoir rappelé l'appartenance à un ensemble impérial. Ainsi en va-t-il des garnisons de *gāzī-s* étudiées par Jessica Lee Ehinger; des troupes déployées dans le pays égyptien pour contrôler les déplacements des habitants, dont la présence conduisit parfois à reconfigurer les marchés locaux, notamment lorsqu'un centre de consommation se retrouvait coupé de son centre d'approvisionnement habituel; des troupes traversant le pays pour aller à la guerre ou faire paître leurs animaux, étudiées par Sobhi Bouderbala; des tribus sédentarisées à partir de la fin du VII<sup>e</sup> siècle et des élites musulmanes qui acquirent des grands domaines dans l'ensemble de la vallée du Nil à l'époque abbasside, étudiés par Marie Legendre; des agents de l'État chargés de s'occuper d'un nombre croissant de différends au sein des populations locales et privant les grands propriétaires et les évêques de leurs anciens moyens de coercition; des agents personnels du calife lui-même, chargés d'acheter et d'exploiter des domaines pour son compte. Il est même possible que la multiplication des églises miaphysites dans le *Tūr 'Abdīn* et l'invention de nouveaux répertoires décoratifs ait été permise, comme l'avance Elif Keser-Kayaalp, par l'indifférence du pouvoir musulman, contrastant avec la répression menée, auparavant, par le pouvoir byzantin, et que leurs commanditaires et les fidèles qui les utilisaient en aient eu conscience; cependant, il reste encore à prouver que de telles constructions étaient impossibles avant la conquête arabe dans cette région reculée.

Nous voyons ainsi comment l'État de la période considérée, et en particulier l'État califal, pouvait s'ancre dans les consciences, y compris en milieu rural. Cette analyse s'appuie implicitement sur une définition, non plus seulement institutionnelle, mais

phénoménologique de l'État, comme une « réalité illusoire, mais validée par le consensus, [qui] est le lieu où l'on est renvoyé quand on régresse à partir d'un certain nombre de phénomènes<sup>(2)</sup> » : les paysans ou les agents de l'État eux-mêmes retrouvaient cette entité abstraite quand ils se demandaient par qui et au bénéfice de qui une armée de passage était envoyée en campagne, au nom de quoi un agent du gouverneur collectait l'impôt et emprisonnait les fugitifs ; ce n'était pas seulement le calife, mais les intérêts communs de la classe dominante tout entière dont il était le chef. Force est de constater, toutefois, que cette référence ultime n'avait encore qu'une portée limitée au milieu du VII<sup>e</sup> siècle : bien que le gouverneur fût capable d'ordonner des réquisitions et de prélever l'impôt, le pouvoir califal, pour la grande majorité des ruraux, n'était pas encore la source de l'autorité judiciaire, encore largement aux mains des notables, des évêques et des fonctionnaires issus des anciennes élites byzantines, et encore moins celle du droit.

En s'inspirant encore une fois de Pierre Bourdieu, on pourrait donc se demander comment l'État a pu se développer, devenir progressivement une référence reconnue dans d'autres domaines que ceux touchant immédiatement à sa propre conservation, et développer un appareil administratif en conséquence. À ces questions, le présent recueil apporte moins de réponses qu'aux deux précédentes, mais il présente des pistes intéressantes. L'une d'elles est l'intérêt d'élites musulmanes nouvelles au processus décrit : ainsi les élites égyptiennes dont Marie Legendre décrit l'acquisition de plus en plus fréquente de domaines le long de la vallée du Nil à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ont pu, à la fois, requérir l'installation de nouveaux agents du pouvoir, par exemple des cadis, et constituer un vivier pour le développement de l'administration dans leur région d'installation. En outre, on pourrait se demander si ce phénomène n'a pas un lien avec le passage, à la même époque, à une fiscalité uniquement fondée sur des paiements en numéraire : en effet, ce régime était plus favorable à de tels propriétaires de grands domaines possédant suffisamment de réserves financières pour pouvoir payer le produit de l'impôt en septembre sans devoir vendre leur récolte à cette période où le prix du grain était particulièrement bas. Une autre direction de recherche est donnée par Harry Munt, qui étudie les stratégies d'achats de domaines pour le compte des califes omeyyades dans la région de Médine. L'auteur souligne le caractère essentiellement symbolique et politique de cette

appropriation de terres bien moins rentables que celles possédées en Syrie et en Égypte, et montre ainsi que les souverains omeyyades, et à travers eux l'État qu'ils dirigeaient, pouvaient également s'imposer comme référence pour les populations et les élites de cette région stratégique par l'accumulation de capital économique et symbolique et par l'établissement de liens de dépendance qu'implique l'exploitation d'un grand domaine au sein de la société locale. Enfin, dans l'Empire sassanide du début du VI<sup>e</sup> siècle, étudié par Michele Camponiano, une reconnaissance plus complète de l'État comme source de l'organisation sociale fut peut-être le résultat de tensions qui avaient menacé l'aristocratie. En effet, l'auteur défend l'idée, déjà formulée auparavant, que les réformes de Husraw Anōshag-ruwān, qui soumirent les domaines de la noblesse à l'administration fiscale et firent que la distribution des terres dépendit de plus en plus de la faveur royale et du service de l'État, furent permises par la rébellion paysanne mazdakite : celle-ci semble en effet avoir visé avant tout les aristocrates qui, incapables de l'écraser seuls, furent contraints de reconnaître leur dépendance vis-à-vis du pouvoir impérial. Tous ces exemples ont en commun l'intérêt de membres des populations rurales, parfois nouvellement installés, à l'extension du champ d'intervention du pouvoir califal, et l'intégration d'une partie d'entre eux aux rangs de ses serviteurs, soit qu'ils y fussent contraints, soit que cela leur permit de bénéficier d'une part de ses ressources.

À travers ce parcours, nous espérons avoir ainsi pu donner une idée de l'intérêt de ce recueil, sans prétendre à l'exhaustivité. Si nous avons omis de citer quelques articles jusque-là, c'est uniquement parce qu'ils s'inscrivaient mal dans la ligne directrice que nous avons choisie. C'est vers eux que nous allons nous tourner à présent. Khaled Younes montre, à travers une réédition et une étude précise de trois lettres de l'époque abbasside, comment des papyrus conservés en milieu rural nous permettent de préciser les attributions de certains gouverneurs d'Égypte. En effet, ces papyrus témoignent que des propriétaires terriens arabes s'informaient mutuellement des nominations des principaux fonctionnaires à Fustāt et en particulier de ceux qui étaient chargé du *kharāq*, sans doute parce que cela avait des conséquences sur la politique menée et sur les réseaux que l'on pouvait mobiliser pour obtenir l'attention de ces autorités. L'article de Luke Yarbrough présente une introduction claire mais exigeante à la technique de l'analyse *isnād cum matn* à travers une étude de cas détaillée. Il montre en outre que la localisation de certains récits dans des cadres ruraux peut être interprétée comme un procédé visant à renforcer l'autorité de traditions citées : en effet, en situant les événements rapportés

(2) P. Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2011, p. 25

dans des lieux isolés, on justifiait par avance qu'il n'y eût pas d'autres témoins que celui auquel le récit était attribué. Enfin, l'article d'Arezou Azad et de Hugh Kennedy sur l'histoire urbaine et administrative de Balkh constitue une nouvelle pièce à l'histoire de la plaine de l'Oxus à la période omeyyade; on y trouvera en note les références aux autres contributions à ce domaine de recherche.

Voici donc un ouvrage riche d'enseignements que toute personne s'intéressant à l'État des premiers temps de l'Islam consultera avec profit pour les analyses qui y sont proposées et pour les sources variées qui y sont présentées. L'Égypte y tient naturellement une large part, mais de nombreuses communications montrent que l'on peut se poser le même type de questions à propos de la péninsule Ibérique, la Sicile, l'Asie mineure, l'Iraq, ou encore la péninsule Arabique. Il témoigne du dynamisme de ce domaine de recherche, et nous espérons qu'il contribuera à y attirer d'autres chercheurs et à faire émerger de nouvelles questions. Pour notre part, il nous semble que certaines contributions permettraient de reprendre le problème de l'existence d'un véritable État sufyānide<sup>(3)</sup> en posant le problème autrement: s'il est maintenant certain que l'État califal, dès ses débuts, avait une réelle capacité de mobilisation des ressources fiscales et humaines, il nous semble qu'il reste encore beaucoup à faire pour comprendre, à quel rythme et par quelles voies, il devint une source de normativité dans des domaines de la vie sociale qui ne concernaient pas immédiatement sa propre survie.

Bastien Dumont

Doctorant, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne -  
UMR 8167

(3) Voir par exemple Fred M. Donner, "The Formation of the Islamic State", *Journal of the American Oriental Society* 106, 1986, p. 283-295; Jeremy Johns, "Archaeology and the History of Early Islam: The First Seventy Years", *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 46-4, 2003, p. 411-436; Robert Hoyland, "New Documentary Texts and the Early Islamic State", *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 69-3, 2006, p. 395-416; Petra M. Sijpesteijn, "New Rule over Old Structures: Egypt after the Muslim Conquest", dans Harriet Crawford (éd.), *Regime Change in the Ancient Near East and Egypt, from Sargon of Agade to Saddam Hussein*, Londres, 2007, p. 183-200 [Proceedings of the British Academy 136].